

Approbation de la déclaration de projet valant mise en compatibilité n°2 du PLUi de Mont de Marsan Agglomération – projet de stockage pour l’usine de méthanisation à Bretagne de Marsan.

ANNEXES AU PROJET DE DELIBERATION

(lien pour accéder aux annexes :

<https://fichiers.montdemarsan.fr/index.php/s/1tG8fOgDvt3ft7>)

- 1- Dossier de présentation - déclaration de projet valant mise en compatibilité n°2 du PLUi de Mont de Marsan Agglomération.**
 - a) Note de présentation du projet.
 - b) Annexe 1 – Plan de masse.
 - c) Annexe 2 - Etude d’incidence environnementale.
 - d) Annexe 3 – Extraits du règlement graphique du PLUi.
 - e) Annexe 4 – Extraits du cahier des OAP « ENR » du PLUi.
 - f) Annexe 5 – Arrêté du Président.
 - g) Annexe 6 – Notice dérogation
- 2- Avis des personnes publiques associées.**
 - Avis de la CDPENAF du 10 septembre 2024.
 - Avis de la chambre de l’agriculture du 10 septembre 2024.
 - Avis de la MRAe du 16 octobre 2024.
- 3- Mémoire en réponse à l’avis de la MRAe par Mont de Marsan Agglomération – octobre 2024.**
- 4- Présentation et compte-rendu de la réunion d’examen conjoint du 4 novembre 2024.**
- 5- Enquête publique par Patrick GOMEZ, commissaire enquêteur :**
 - Dossier A : Rapport sur l’enquête publique.
 - Dossier B : Conclusion et avis – 2 janvier 2025.
- 6- Procès-verbal des observations de l’enquête publique par le commissaire enquêteur.**
- 7- Réponse par Mont-de-Marsan Agglomération au procès-verbal des observations.**

IMPORTANT :

Certains des documents transmis afin de permettre aux élus communautaires d’apprécier le contexte, le sens et la portée du projet de délibération ont le caractère de documents préparatoires et ne doivent par conséquent pas être communiqués à des tiers.